

## BULLETIN INDIVIDUEL DE TRANSFERT DE JOURS DE CONGÉ PAYÉ VERS UN PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE ENTREPRISE

(<u>i</u>)

Bulletin à retourner complété et signé à la caisse :

- Par courrier à : Caisse CIBTP du Centre CS 90025 37082 TOURS CEDEX 2
- Par courriel à : conges-ce@cibtp-centre.fr ou depuis notre formulaire de contact sur le site Cibtp-centre.fr/entreprise/contact

Je soussigné(e)				
Nom du salarié*				
Prénom(s)*			Date de naissance*	
Numéro de Sécurité sociale*			Statut Cadre ETAM Ouvrier	
Adresse*				
Code postal*	Ville*			
demande le transfert de	<b>urs de congé payé</b> <sup>1</sup> dans l	la limite de 10 iour	rs ouvrables par an	
VERS PERCO-BTP <sup>2</sup>		VERS LE PLA	AN D'ÉPARGNE RETRAITE MIS EN PLACE EMPLOYEUR <sup>3</sup> AUTRE QUE PERCO-BTP	
auquel adhère mon entreprise :				
Raison sociale de l'entreprise		Nom du plan d'épargne retr	Nom du plan d'épargne retraite entreprise, adresse de la société, coordonnées du gestionnaire	
<u>-</u>			les sommes transférées sur le(s) fond(s) :	
Je reconnais avoir pris connaissance que les so automatiquement investies dans le FCPE BT PERCO-BTP, ce que j'accepte, et que je pourra	P EPARGNE PRUDENT du			
arbitrer vers un autre fonds commun de p PERCO-BTP.		les sommes tran	aissance du ou des fonds sur le(s)quel(s) je souhaite placer nsférées mais je m'engage à me rapprocher du gestionnaire ne retraite pour déterminer le(s) fonds destinataire(s).	
le reconnais que ce transfert est défin	itif et, en conséquence, que	je ne pourrai pas exe	ercer le droit à congé correspondant.	
Fait à		M M A A		
Vos données à caractère personnel transmises par vot prendre en compte votre demande et sont transmis conservées pendant la durée de votre rattachement à li ou des délais de prescription. Pour connaître vos droits	es à l'organisme désigné par votre e a caisse, sans préjudice des obligations	employeur. Ces données so s particulières de conservati	ont   Signature précédé	
* Informations obligatoires.	sur ces traitements, survez le lien cibil	р-септе.п/ѕалапе/рир.	de la mention « Lu et approuvé	
	ATTESTATI	ON DE L'EMPLO	OYEUR	
Je soussigné(e)				
Nom et prénoms			, ayant le pouvoir de représenter l'entreprise	
Raison sociale de l'entreprise			SIREN	
en qualité de Fonction/mandat				
déclare employer Nom et prénoms du sa	alarié demandeur		n'existe pas de compte épargne temps	
dans l'entreprise et reconnais avoir pris cor	nnaissance du transfert de	jours	s de congé légal (au-delà des 24 premiers jours de congé et	
hors jours de fractionnement) et	jours de congé conventionne	el (ancienneté).		
Fait à		M A A		
Les données à caractère personnel collectées font l compte la demande de votre salarié. Ces données préjudice des obligations particulières de conservatio traitements, suivez le lien Cibtp-centre.fr/entreprise/t	s sont conservées pendant la durée n ou des délais de prescription. Pour c	de votre affiliation, sans		

## NOTES

- 1. Article L.3334-8 du code du travail, articles L.224-2, L.224-25 et D.224-9 du code monétaire et financier : le transfert de jours de congé payé sur un plan d'épargne retraite n'est possible qu'en l'absence de compte épargne temps dans l'entreprise et uniquement après acquisition d'un congé annuel de 24 jours ouvrables minimum.
- 2. PERCO-BTP: plan d'épargne retraite collectif interentreprises du bâtiment et des travaux publics.
- 3. Plan d'épargne retraite d'entreprise collectif (PERECO), plan d'épargne retraite d'entreprise obligatoire (PEREOB) ou autre plan d'épargne retraite collectif (PERCO) que le PERCO-BTP.